Convocation du Conseil municipal adressée individuellement par écrit à chacun des membres pour la réunion du 25 février 2022, à la mairie.

Le Maire

**Séance du 25 février 2022**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

## ORDRE DU JOUR

**ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames LEMAIRE C. ; COURTOIS A. ; OSINIAK B. : MARANDEAU N. ; GABARD M. ;  ELLEOUET-HOCDE E. ; POUPEE A. ;**

**Messieurs ALBERT-DE RYCKE T. ; BLANCHARD B. ; COURATIN E. ; LASCAUD A.  ; PORTENSEIGNE L. ; ZARDET P. ; CACHAU P.**

**ETAIT ABSENT :  GENEST M-N.**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GABARD Marcelline**

1. **Approbation de Compte-Rendu**

L’approbation du compte rendu de séance du 25 janvier 2022 est reporté à la prochaine séance

**2. Crise Sanitaire**

Pour les réunions de conseils, le quorum est toujours abaissé à 1/3 des membres et un conseiller peut disposer de deux pouvoirs. Ces règles sont applicables jusqu’au 31 juillet 2022.

**3. Elus – Personnel – Institution**

Sans objet

**4. Finances**

Madame Lemaire, Maire, fait part de la nécessité des travaux à la Chapelle Saint Gilles et du dossier à déposer à la Fondation du Patrimoine en vue de l’obtention d’une subvention et pour le lancement d’une souscription.

**Délibération n°23 : Appel à projet chapelle Saint Gilles– Fondation du patrimoine - demande de subvention**

Le conseil municipal, à la majorité (contre de M. Cachau), décide de procéder à divers travaux de réparation de la Chapelle Saint Gilles et de solliciter une subvention au taux le plus élevé auprès de la Fondation du Patrimoine.

**Délibération n°24 : Appel à projet Chapelle Saint Gilles – Fondation du Patrimoine – Lancement souscription pour appel aux dons**

Le Conseil Municipal, à la majorité (abstention de M. Cachau), décide de lancer une souscription auprès de la Fondation du patrimoine pour un appel aux dons pour les travaux de réparation de la Chapelle Saint Gilles.

**Délibération n°25 : Chapelle Saint Gilles – demande inscription de la Chapelle Saint Gilles au titre de la protection des Monuments Historiques**

Le Conseil Municipal, à la majorité (abstention de M. Cachau), sollicite l’inscription de la Chapelle au titre de la protection des monuments historiques auprès des services de la DRAC (Direction Régionales des Affaires Culturelles).

**5. Bâtiments**

Beausoulage – Travaux, Avenant, CRTE

**Délibération n°26 : Travaux Gaz - Devis Bussonnais** : le Conseil Municipal, à la majorité ( abstention de M.Cachau et Mme Gabard) accepte le devis pour les travaux gaz à Beausoulage pour un montant de 1056,92€HT.

**Délibération n°27 : Pôle Santé – Intervention de l’entreprise Boigard en lieu et place de l’entreprise Boyer Vitré**

Le Conseil Municipal, à la majorité ( abstention de M. Cachau) demande l’intervention de l’entreprise Boigard pour un montant de 2390,55€HT suite à la défaillance de l’entreprise Boyer Vitré pour la reprise des malfaçons et des vices de constructions sur les réseaux d’eaux pluviales et d’eaux usées pour le Pôle Santé ( constat de plusieurs contrepentes sur les réseaux avec intervention d’un expert en assurance et passage de caméras). Le solde du marché de l’entreprise Boyer Vitré ne sera pas réglé.

**Délibération n°28 : Implantation Ilot Numérique « La Poste » dans l’Espace Publique Numérique**

Le Conseil Municipal, à la majorité ( contre de M. Cachau), donne son accord pour le projet d’implantation d’un ilot numérique de la Poste dans l’EPN.

**Délibération n°29 : Réfection réseaux eaux usées Beausoulage**: le Conseil Municipal, à la majorité (contre de M. Cachau, abstention de Mme Gabard) accepte le devis de l’entreprise BOIGARD d’un montant de 5733,93 €HT pour la reprise complète de l’évacuation des eaux usées suite à la découverte de tuyaux percés et poreux, avec un déversement des eaux usées sous le bâtiment..

**6. Voirie**

**Délibération n°30 : Amendes de police – Sécurisation du bourg**

Le Conseil Municipal, à la majorité ( abstention de M. Cachau) accepte les travaux du Chemin de la Perrine (zone de rencontre prioritaire piétons, pose de 4 ralentisseurs et panneaux) et de la rue des Pêcheurs pour un montant de 5762,52€HT.

Parcours sportif

Madame Lemaire rappelle que deux dossiers au titre du Fonds Départemental d’Aménagement et de Développement Durable du Territoire (FDADDT) avaient été déposés par la Commune, sans suite favorable. Madame Lemaire fait part d’une lettre du Conseil départemental

**7. PLU**

Suite de la procédure : l’arrêt de projet est effectif suite à la délibération du conseil municipal et à la délibération de la Communauté de communes Gâtine-Racan. Les Personnes Publiques Associées vont être consultées.

**8. Intercommunalité**

Communauté de communes –

PLU intercommunal : Madame Lemaire fait une synthèse de la rencontre avec les services de l’Etat sur le PLUI

Salle Omnisport : Madame Lemaire, Maire, fait part des retours de la consultation des associations sur ce projet.

Chemins de randonnées

Madame Lemaire, Maire, donne la parole à Monsieur Couratin, Maire-Adjoint : 2 circuits de randonnées seront transmis pour expertise et validation.

Loi 3DS – Communication du Sénat

Madame Lemaire fait une synthèse des principales avancées : la loi 3Ds est une loi relative à la décentralisation, la déconcentration et porte diverses mesures de simplification de l’action publique locale. Il vise à un « transfert à la carte » des compétences communales vers l’EPCI, avec une possibilité de restitution de la compétence tourisme aux communes. Pour le PLU, dans une procédure de révision simplifiée, les maires pourront inscrire dans le règlement un zonage opposable aux implantations d’éoliennes.

Le Sénat reste opposé aux transferts obligatoires des compétences eau et assainissement en 2026, et le Sénat a obtenu un renforcement du rôle du préfet dans l’attribution des subventions de dotation de soutien à l’Investissement Local.

La loi 3DS ne demeure qu’une étape pour répondre au besoin de décentralisation et d’efficacité de l’action publique au plus près des citoyens.

Ajout :

Baromètre Birnam : ce baromètre de la loi de programmation militaire mesure l’état d’avancement de modernisation de l’outil de défense sur <https://barometre-lpm.defense.gouv.fr/barometre-lpm>

ALEC 37

Madame Lemaire, Maire, fait part d’une communication de l’ALEC

JO 2024 – communication de M. Paumier

SDIS 37 – compte rendu d’activité

Préfecture – Concertation Restigné : Madame Lemaire fait part d’un communiqué de presse sur la création d’un échangeur

Cavités 37 : modification des procédures d’intervention

SIEIL : Groupement d’achat évolution des prix

**9. Affaires scolaires**

Carte scolaire : Madame Lemaire, Maire, fait part d’une lettre de l’Amil sur les projets de fermeture de classes, sollicitant le recteur à une réelle concertation des maires avant toute fermeture de classe

Conseil d’école : Madame Lemaire, Maire, fait part du compte rendu du conseil d’école. Il y a 84 élèves répartis en 4 classes. Madame Lemaire fait un compte rendu des projets pédagogiques en cours.

**10. Associations**

**Délibération n°31 : Adhésion à la Fondation du patrimoine**

Le Conseil Municipal, à l’unanimité sollicite son adhésion à la Fondation du patrimoine et accepte le règlement du montant de l’adhésion à 120€.

**11. CCAS**

Aide CCAS : madame Lemaire fait part des démarches auprès de la trésorerie.

Le Conseil Municipal, par délibération n°42 du 12 juin 2020 avait nommé les membres de la commission communale d’action sociale : Mme Elleouet-Hocdé, Mme Courtois, Mme Genest, Mme Gabard, Mme Marandeau.

**Délibération n°32 : délégation générale pour l’instruction et les attributions de secours par le CCAS** : Le Conseil Municipal, à l’unanimité, donne une délégation générale pour l’instruction et les attributions d’aides afin de préserver la confidentialité des dossiers.

**12. Agenda**

Programmation Culturelle : Madame Lemaire fait part de l’annulation de la Soirée Irlandaise.

La parole est donnée à Mme Osiniak

Compte rendu commission culture : des flyers et des livrets seront créés pour la présentation de la programmation sur la commune.

Roue Tourangelle : elle aura lieu le 27 mars 2022. Madame Courtois fait part de l’avancée du projet

Prochaines réunions les 2 et 3 mars 2022.

Intention Publique : la prochaine réunion aura lieu le 5 mars à 14h30 au foyer

Chasse aux Œufs, Marché aux Plantes : elle aura lieu le 8 avril de 16h30 à 18h00

**13. Lettre trimestrielle**

Elle a été distribuée au mois de février

**14. Affaires Diverses**

Les prochaines réunions du conseil auront lieu le vendredi 25 mars 2022 à 19h30 (CM) et le mardi 29 mars à 18h30 ( vote du budget)

La séance est levée à 22h00